

LOGISTIQUE " DURABLE ".

Auteur : **Robert Nondonfaz**
Chargé de cours adjoint HEC-ULg
Logistique / Supply Chain
robert.nondonfaz@ulg.ac.be



Yasemin Arda
Chargée de cours adjointe HEC-ULg
Logistique / Supply Chain
yasemin.arda@ulg.ac.be



Contexte : Depuis 1992 et le sommet de Rio, "durable" est devenu un mot clé.

Thèse : La logistique doit prendre en compte non seulement les bénéfices mais aussi les risques de chaque décision.

Conclusion : Le logisticien : acteur essentiel de l'activité industrielle

Le sommet de la terre de Rio -1992 – a mis en avant l’importance du **DURABLE** et a associé cet adjectif au substantif développement. Aujourd’hui, le concept développement durable est employé couramment même si la signification en reste très vague voire erronée.

Le sommet de la terre a proposé 27 pistes d’actions découlant de 5 grands principes. Il n’est malheureusement pas possible dans le cadre de cet article de détailler ces 27 pistes d’action ni même d’expliquer plus en profondeur le contenu de ces grands principes. Aussi, nous en donnons ci après le contenu essentiel.

- 1) le développement doit respecter des **principes éthiques** universellement admis, y inclus la défense des valeurs universelles et la préservation de la justice et de la dignité des êtres humains.
- 2) le développement doit respecter le **principe de précaution** qui impose de faire évaluer les risques de chaque décision par une structure indépendante, de comparer les risques propres à chaque solution, de pouvoir réviser toute décision, de continuer à réduire les risques et les incertitudes. Il n’est nullement question d’interdire de mener des actions à risque si le bénéfice escompté est plus important.
- 3) le développement doit respecter le **principe de prévention** ce qui impose de contrôler les risques avérés et d’en réduire les impacts négatifs.
- 4) le développement doit respecter le **principe de responsabilité**, mieux connu comme principe du pollueur payeur.
- 5) le développement doit respecter le **principe d’amélioration continue** ce qui impose de toujours rechercher des solutions présentant moins de risque.

Il est évident que, dans l’organisation des entreprises, le gestionnaire de la Supply Chain va être responsable de respecter ces grands principes dans toutes ses décisions.

En effet, en tant que gestionnaire des flux physiques, il devrait prendre en compte ces principes au moment de faire son choix vers telle ou telle solution.

Dans le cadre de la mondialisation de l’activité industrielle et commerciale, le logisticien devrait toujours veiller au respect des règles d’équité. Tout contrat d’achat devrait inclure des exigences concernant le respect des principes éthiques.

Le logisticien devrait être capable d’analyser et de quantifier les risques découlant de chaque solution et de soumettre, si nécessaire, cette évaluation à une critique pertinente et non subjective. Il devrait pouvoir imposer la solution qui a le **meilleur ratio entre bénéfices et risques**. Il serait, par exemple, inadmissible de choisir le moyen de transport le moins polluant pour transporter des vaccins en période d’épidémie,

l'urgence étant le critère du plus grand bénéfice. Il serait tout aussi inadmissible de choisir le transport le plus rapide pour des produits ne présentant aucun caractère d'urgence.

L'objectif premier du logisticien reste de satisfaire pleinement non seulement le client mais aussi l'ensemble de la société (stakeholders).

Le responsable logistique va donc identifier les bénéfices des décisions logistiques possibles et mettre en parallèle les risques de toute nature mais surtout les risques environnementaux.

Ces risques environnementaux incluent des déchets, des pollutions de l'air, de l'eau et du sol, des refus de marchandises avariées, du bruit, des freins à la mobilité, des suremballages inutiles, ...

Chacun de ces paramètres environnementaux doit être envisagé en situation normale et en situation accidentelle. En effet, l'impact environnemental est totalement différent. En analyse de risque, nous pouvons définir le risque comme étant la multiplication de la survenance par la gravité : $R = S * G$, la survenance étant elle-même le résultat de la probabilité par la fréquence : $S = P * F$. En situation normale, la survenance est fréquente mais la gravité est limitée ; en situation accidentelle, la survenance est heureusement beaucoup plus faible mais la gravité peut être beaucoup plus importante.

Le logisticien devra aussi prendre en compte les risques non environnementaux : non qualité, disponibilité de matières premières et autres composants, fiabilité des fournisseurs et autres prestataires de service, risques financiers.

Les bénéfices des décisions sont très généralement faciles à appréhender : fournisseurs moins chers, meilleur coût, délais plus courts, meilleur service, meilleure communication, livraisons adaptées au besoin, etc ...

Comme nous pouvons le comprendre de cette présentation, le logisticien joue un rôle capital dans nos sociétés industrialisées.